



Ville de Durbuy
Basse Cour, 13
B- 6940 Barvaux S/O

AUTORISATION DE CHANTIER ET DE POSE DE SIGNALISATION 107-2020

Le Bourgmestre de la Ville de Durbuy


Vu l'Arrêté ministériel du 07 mai 1999 modifiant l'Arrêté ministériel du 01.12.1975 (M.B. 21.05.1999) ;

Vu le CHAPITRE V, section 1^{ère}, Article 89, Ch. VI, art.10, du Décret-programme du 17 juillet 2018, entré en vigueur le 18.10.2018, portant des mesures en matière de travaux publics, de mobilité et de transports ;

AUTORISE

La S.A. « Lux Green »

 Au Poteau de Fer 13 – 6840 NEUFCHATEAU  061 27 11 27  061 27 11 06

Responsable de chantier : Jonathan FRIES  0496 16 51 35

effectuant des travaux d'abattage d'arbres pour des raisons de sécurité, pour le compte du SPW

- PETITHAN – Rue de Lantigné – N983, BK 27.230 cg
- BARVAUX :
 - Petit Barvaux – N831, BK 0.245 (0.250) cg
 - Route d'Oppagne – N841 - BK 2.3 et 2.580 cg
- OPPAGNE : route d'Erezée – N841 - BK 7.323 cg

entre le 24 août et le 15 septembre 2020

- à interdire le stationnement aux abords et le long du chantier ;
- à placer la signalisation routière telle qu'elle est imposée par l'Arrêté ministériel du 07 mai 1999 modifiant l'Arrêté ministériel du 01.12.1975 (M.B. 21.05.1999), à l'exclusion de toute autre, tenant compte notamment de la catégorie des chantiers envisagés ; y compris en raison de la disposition des lieux, des signaux C.43 fixant la limite de vitesse ;
- à mettre en place les signaux B19 et B21 ;
- à occuper une bande de circulation avec les véhicules et engins nécessaires au chantier ;
- à réguler la circulation alternée par le placement de feux tricolores.

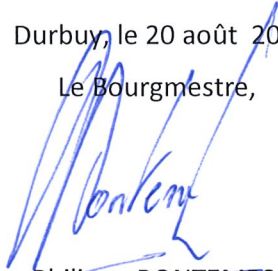
La signalisation mise en place par l'entreprise qui, en raison de l'évolution des travaux ou de leur interruption, n'est plus justifiée, devra être enlevée ou efficacement masquée.

L'administration communale de Durbuy dégage toute responsabilité en rapport ou relative aux accidents ou dommages pouvant résulter ou être causés par cette autorisation.

Durbuy, le 20 août 2020.

Le Bourgmestre,




Philippe BONTEMPS.